INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

Suzuki Swift (04/2005 – 09/2010) **N° de cat. S-383**

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **S-383** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **S-383** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - **25** (Nm) M10 - **50** (Nm)	M12 - **85** (Nm) M16 - **200**(Nm)

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **S-383** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: **S-383**	Le numéro de catalogue.
A50-X	La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)
E20	
55R-01 3616	N° de certificat d'homologation d'attelage à boule.
D = 6,4 kN	La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
S = 60 kg	La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
R = 1100 kg	Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g x \frac{TxR}{T+R} kN$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s2)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **S-383** consiste en éléments suivants :

1. Poutre principale	- 1 pièce
2. Boule	- 1 pièce
3. Support de prise électrique	- 1 pièce
4. Support droit	- 1 pièce
5. Renforcement droit	- 1 pièce
6. Renforcement gauche	- 1 pièce
7. Rondelle (40x30x8/Ø13)	- 2 pièces
8. Rondelle spéciale Ø30/Ø10,5x3	- 3 pièces
9. Rondelle spéciale Ø30/Ø12,5x3	- 2 pièces
10. Douille d'écartement Ø21,3/Ø16,7x12	- 1 pièce
11. Douille d'écartement Ø21,3/Ø16,7x50	- 4 pièces
12. Vis M10x30	- 1 pièce
13. Vis M10x80	- 4 pièces
14. Vis M12x30	- 1 pièce
15. Vis M12x65	- 2 pièces
16. Vis M12x70	- 1 pièce
17. Rondelle élastique Ø10,2	- 5 pièces
18. Rondelle élastique Ø12,2	- 4 pièces
19. Rondelle ronde Ø10,5	- 4 pièces
20. Rondelle ronde Ø13,0	- 3 pièces
21. Écrou M10	- 5 pièces
22. Écrou M12	- 3 pièces

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **S-383** il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **nécessite** le démontage et la coupure du pare-chocs arrière.
2. Démonter le pare-chocs arrière.
3. Rabattre le siège arrière, retirer le tapis et les éléments latéraux du coffre.
4. Desserrer la poignée du tuyau de carburant à gauche.
5. Percer à l'aide de foret Ø10 mm aux lieux surpointés d'origine (A) dans le coffre à gauche, ensuite percer encore sur la dimension environ Ø21mm. Aux trous percés, insérer les douilles d'écartement (11).
6. Surpointer dans le plancher du coffre à droit au lieu B, ensuite percer à l'aide de foret Ø10 mm.
7. Dans le coffre mettre le renforcement droit (5) sur le trou B et mettre la vis M10x80 (13) ensuite surpointer au lieu C, retirer le renforcement droit (5) avec la vis M10x80 (13) et percer à l'aide de foret Ø10mm. Les trous B,C reforer sur la dimension environ Ø21 mm et insérer dedans les douilles d'écartement (11).
8. Du fond (au-dessus de tuyau d'échappement) mettre le support droit (4) et du côté du coffre mettre le renforcement droit (5) et serrer légèrement en utilisant des vis M10x80 (13) avec les rondelles Ø30/xØ10,5x3 (8), les rondelles élastiques Ø10,2 (17) et les écrous M10 (21).
9. Mettre la poutre (1) et serrer légèrement avec l'anneau de remorquage en utilisant la vis M12x70 (16) avec les rondelles Ø30/Ø12,5x3 (9), les rondelles (7), la douille d'écartement (10), la rondelle élastique Ø12,2 (18) et l'écrou M12 (22).
10. Placer le renforcement gauche (6) au coffre et serrer la poutre (1) aux points A en utilisant des vis M10x80 (13) avec les rondelles rondes Ø10,5 (19), les rondelles élastiques Ø10,2 (17) et les écrous M10 (21).
11. Serrer la poutre principale (1) avec le renforcement droit (4) en utilisant la vis M12x30 (14) avec la rondelle élastique Ø12,2 (18) et la rondelle ronde Ø13,0 (20) et serrer en utilisant la vis M10x30 (12) avec la rondelle ronde Ø10,5 (19), la rondelle Ø30/Ø10,5x3 (8), la rondelle élastique Ø10,2 (17) et l'écrou M10 (21).
12. Serrer bien toutes les vis.
13. Déplier le siège arrière et mettre dans le coffre le plancher et les éléments latéraux (**s'il est nécessaire effectuer les coupures dans les éléments latéraux).**
14. Effectuer la coupure du pare-chocs arrière sous les poignées de la boule et monter le pare-chocs arrière.
15. Visser la boule (2) à la poutre principale (1) avec le support de prise électrique (3) en utilisant les vis M12x65 (15) avec les rondelles rondes Ø13,0 (20), les rondelles élastiques Ø12,2 (18) et les écrous M12 (22).

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **S-383** exclurent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créé pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.
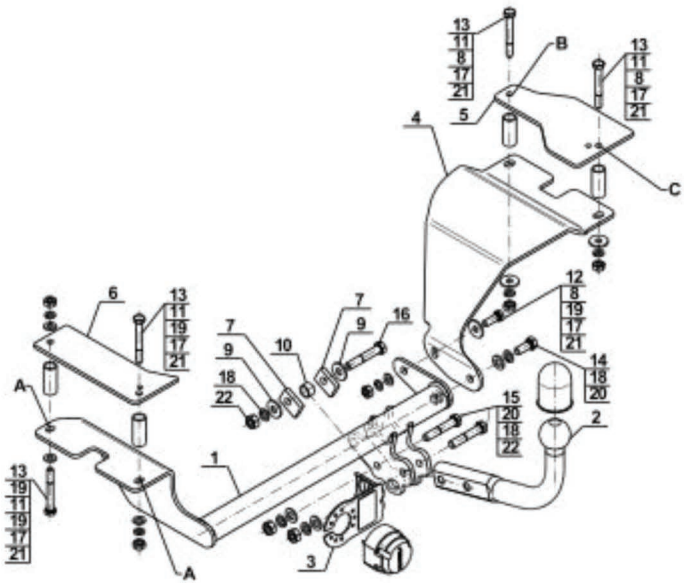
SCHÉMA DE MONTAGE :